



DISTRIBUTEUR

ENTREPRISE

Nom entreprise :
Système U

Chiffre d'Affaires (2020) : 26,8 milliards d'euros

Effectif (2019) : 2200 employés

Pays (siège social) : France

Site internet :
<https://www.magasins-u.com/accueil>

Contact :
Thierry Desouches /
thierry.desouches@systeme-u.fr



SYSTEME U, pour une filière 100% bretonne, de la production à la commercialisation

CONTEXTE

Avec la crise sanitaire et les périodes successives de confinement au cours de l'année 2020, les consommateurs ont montré une attente de plus en plus forte pour des circuits courts et une agriculture locale. Un avis partagé par le distributeur SYSTEME U dont un responsable a déclaré « Le local, c'est du bon sens ». C'est ainsi que le distributeur a lancé durant l'été 2020, après plus d'un an de préparation, l'initiative *U Blé de Bretagne*. Appuyé par la coopérative Eureden, Paulic Meunerie et la boulangerie Leroux, SYSTEME U a officialisé la création de cette nouvelle filière visant à entièrement produire, transformer et commercialiser du blé en Bretagne.

OBJECTIFS

- Soutenir les acteurs locaux.
- Renforcer les actions du distributeur en faveur du « bien manger ».
- Produire, transformer et commercialiser « autrement », au plus près des territoires.
- Reterritorialiser l'agriculture et l'alimentation.



Lancement officiel de la filière Blé de Bretagne

DÉMARCHE

Une nouvelle filière, mise en place par SYSTEME U et ses partenaires et visant à produire du pain 100% breton, a été présentée début juillet 2020 à Ploërmel, à la faveur d'une rencontre chez Fabrice Sablé, producteur de blé meunier à Guilliers (59), et au Super U de Ploërmel.

Les agriculteurs, membres de la coopérative Eureden, qui cultivent le blé de la filière, ont signé un contrat pour trois ans, leur garantissant un revenu minimal à l'hectare. La filière valorise une production de blé meunier breton cultivé dans un bocage qui préserve les haies et abrite les auxiliaires de culture. Le blé produit est ensuite acheminé chez Paulic Meunerie à Saint-Gérand pour être transformé en farine. Celle-ci est ensuite livrée à la fois aux magasins U disposant d'un atelier boulangerie pour qu'ils fabriquent directement le pain mis en rayon, et à la boulangerie Leroux située à Concarneau (29), qui prépare et distribue les baguettes cuites en magasin. Toutes les étapes de la production à la distribution sont donc locales et en circuit court.

Par ailleurs, les agriculteurs bénéficient également d'une garantie de ressources pour améliorer leurs pratiques culturales grâce à des outils d'aide à la décision au service de l'agroécologie. L'agroécologie consiste ici à concilier rendement, qualité et respect de l'environnement.

Pour en savoir plus

<https://campagnesetenvironnement.fr/systeme-u-accentue-sa-dynamique-territoriale/>

Sur le long terme et en vue de l'engouement pour le projet, l'objectif est de répliquer l'initiative sur d'autres territoires. Dès le premier semestre 2021, des filières de blé locales en lien avec des acteurs du territoire verront le jour en Normandie, en Occitanie, en Vendée et en Alsace. De plus, en parallèle, le groupe U travaille à développer les circuits courts en nouant des partenariats locaux entre ses magasins indépendants et des agriculteurs, éleveurs et artisans de son territoire. De même, le distributeur a totalement repensé et amélioré ses gammes viennoiserie U et sandwich U pour intégrer quasiment majoritairement de la farine de blé français dans ces produits.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Valoriser les expertises et savoir-faire de chacun des partenaires.
- Optimiser le circuit-court pour garantir la plus faible empreinte carbone possible.
- Rassurer le consommateur en travaillant avec des opérateurs directement connus du magasin U.

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Impliquer le groupe U dans la transition écologique.• Elargir la gamme des produits U disponibles dans les magasins indépendants.• Participer à l'image durable de la marque.	<ul style="list-style-type: none">• Garantir une juste rémunération des agriculteurs.• Favoriser des productions plus respectueuses de la biodiversité.• Soutenir l'emploi dans la région des magasins U.• Garantir une sécurité sanitaire.

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

